

veau au Conseil, qu'en conséquence des engagements qui subsistent entre-elle & ses hauts Alliés, il étoit de la dernière nécessité que les Fortifications & une des Portes de la Ville fussent livrées à ses troupes, & qu'afin que le Résident pût en convenir avec le Conseil, on lui avoit envoyé de nouvelles instructions & un plein-pouvoir qui étoient relatifs à ce sujet. Mr. Puschkin, conformément à sa commission, en informa le Conseil le 22. May par un Mémoire qu'il lui présenta. Ce Mémoire contenoit d'itératives instances de ne pas différer plus long-tems son acquiescement à la demande de l'Impératrice. Il y insistoit aussi pour que l'on s'entendît au plutôt avec lui sur les conditions d'une Capitulation, en y stipulant les exceptions que la Ville voudroit réserver en sa faveur. Le Grand Conseil ayant été convoqué, on délibéra de nouveau sur ces propositions. Mais au lieu de rendre au Résident de Russie une réponse qui satisfit à l'objet de ses instances, on l'a prié d'exposer à sa Cour le danger que la Ville auroit à craindre, si elle s'exposoit au ressentiment du Roi de Prusse, à qui la Régence avoit promis, depuis plus de six mois, de ne se déclarer pour aucun Parti; & le lui avoit même réitéré après la Lettre suivante que le Ministère du Roi de Prusse lui a écrite le 25. Avril.

*MESSIEURS, Nous venons d'apprendre de bonne part, que malgré les assurances solennelles qui vous ont été données, & malgré la déclaration publique qui vous a été faite par la Cour de Russie, & en particulier par ses Généraux, on ne laisse pas d'exiger que vous laissez entrer des troupes Russiennes dans votre Ville.*